

« Il n'existe que deux choses infinies, l'Univers et la bêtise humaine...mais pour l'Univers, je n'ai pas de certitude. »

Albert EINSTEIN

n° 364

Septembre 2022



la VOIX
DU
FROU

CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91

courriel : mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr / site internet : www.chartainvilliers.fr



[www.facebook.com/mairie de chartainvilliers](https://www.facebook.com/mairie.de.chartainvilliers)

BONNE RENTRÉE

Cher(e)s Carnutes,

Après deux années difficiles, nous avons pu en 2022 reprendre normalement nos activités estivales. Le traditionnel repas des Carnutes du 14 juillet a rencontré un vif succès. Cent participants étaient réunis pour cet événement, autour d'une paella. Nous avons également profité du feu d'artifice le 27 août. Ce spectacle a attiré beaucoup de monde et semble avoir fait l'unanimité du public.

Le lendemain 28 août, le Comité des Fêtes de Chartainvilliers organisait son vide grenier (après 2 années d'absence), cette manifestation s'est déroulée sous le soleil et la chaleur. Félicitations à Marie-Laure, la Présidente et aux membres bénévoles de cette association, ce fût une réussite. Seule « ombre au tableau » les organisateurs avaient prévu en complément du vide grenier, des balades en poney pour les enfants sur le terrain de la mare.

Celles-ci ont dû être annulées du fait de la présence des gens du voyage arrivés le 26 août sur ce même terrain.

Des travaux de « sécurisation » avaient été effectués au printemps pour éviter ces désagréments. Certains dirons que ces travaux n'ont servi à rien! Pas tout à fait, nous avons vu la faille et allons tenter d'y remédier. Mais cela a permis de justifier que nous avons pris des mesures. Déplacer une pierre (enterrée) peut être considéré comme bris de clôture. La préfecture que j'avais saisie est intervenue rapidement, le mardi 30 août, la gendarmerie leur signifiait la décision préfectorale de mise en demeure de quitter les lieux sous 48 heures. Le jeudi 1er septembre à 19h00 le terrain était libéré.

Affaire à suivre.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Alain BOUTIN

QUESTIONNAIRE « MA SANTÉ POUR MA COMMUNE »

Dans un esprit de solidarité et de défense du pouvoir d'achat, la municipalité de Chartainvilliers, par le biais de son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) lance une enquête auprès de ses administrés afin de connaître leur couverture santé.

L'objectif est de les faire bénéficier d'un tarif de groupe pour leur complémentaire santé (mutuelle)

Le questionnaire inséré dans la Voix du Frou est à transmettre à la Mairie de Chartainvilliers avant le 20 septembre, soit par mail mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr ou à déposer dans la boîte aux lettres.

Bien entendu, cette enquête est totalement confidentielle. Merci par avance pour votre aimable participation.

REPAS DES CARNUTES LE 14 JUILLET



FEU D'ARTIFICE DU 27 AOÛT





activités 2022-2023

REPRISE DES COURS SEMAINE DU 12 SEPTEMBRE 2022

amicaledes4villages.jimdo.com

Inscriptions aux forums des asso*
ou sur
amicaledes4villages.jimdo.com

BATTERIE-PERCU-TAMBOURS à SOULAIRES avec Georges

Ateliers groupe adultes 1h hebdo : mercredi à 20h30-21h30

7 inscrits et + : 150€/an - 5 ou 6 inscrits : 200€/an

Ateliers groupe adultes 2h hebdo : mardi 19h30-21h30

7 inscrits et + : 300€/an - 5 ou 6 inscrits : 400€/an

Cours individuels : 200€ 30 mn par quinzaine / 400€ 30 mn par semaine, selon disponibilités

BIBLIOTHEQUE de ST PIAT **Gratuit** Lundi 16h50-17h45 - Mercredi 14h-16h

CHANT CHORALE Adultes (variété française) 120€/an avec Mathilde

Mardi 19h15-20h45

ST PIAT - salle de Boeyer - 6 inscrits minimum

DESSIN TECHNIQUES DE PEINTURE Adultes 220€/an avec Wilfrid

cours collectifs, 6 inscrits minimum

Jeu 14h-16h30 - ST PIAT - Salle de l'Arsenal

GUITARE/PIANO : 200€/an 1/2h par quinzaine - 400€/an 1/2h par semaine avec

Emanuel

Cours particuliers selon disponibilités - PIERRES

A NOTER :

- **Forum des associations :**

Mévoisins dimanche 04 septembre de 10h à 17h

St Piât : samedi 20 septembre 2022 14h - 17h 5 des F de St Piât

- **Marché de Noël** (créateurs et producteurs) : dimanche 11 décembre 2022, Salle des Fêtes de St Piât

- **Représentations théâtres** : samedi 13 et dimanche 14 mai 2022, Salle des Fêtes de St Piât

- **Gala des activités** : samedi 24 juin 2022, 5 des F de St Piât

LOISIRS CREATIFS à ST PIAT avec Isabelle

- Ateliers groupe adolescents (à partir de 12 ans) 3h : les mercredis 14h-17h

Scrapbooking : 12 octobre, 26 octobre, 23 janvier, 22 février, 29 mars, 19 avril

12€ 1 atelier, 33€ les 3, 60€ les 6 (dates à choix)

- Ateliers groupe adultes journée : 6 samedi à 10h-17h

Cartonage (15 octobre et 11 mars) / Scrapbooking (26 novembre et 1^{er} avril) / Couture (28 janvier et 10 juin)

20€ 1 atelier, 35€ les 2 ateliers (2 cartonage, 2 scrapbooking ou 2 couture),
60€ les 3 (un de chaque), 105€ les 6

PILATE 120€/an et par atelier hebdo madaine, avec Odile

Lundi 19h30-20h30 CHARTAINVILLIERS Salle communale

Mardi 20h 21h MEVOISINS Maison des associations

Mercredi 19h-20h ST PIAT Salle des fêtes

Vendredi 14h45-15h45 CHARTAINVILLIERS Salle communale

STEP FITNESS ABDO FESSIERS 120€/an avec William, 8 inscrits minimum

Mercredi 20h-21h30 (20h-20h30 step puis 7 on se ss-abdo - 20h30-21h30)

ST PIAT Salle des fêtes

THEATRE 120€/an 6 inscrits minimum dans chaque section

Section jeunes (8-14 ans)

mardi 18h-19h30 CHARTAINVILLIERS salle communale avec Laurence

Section adultes (à partir de 15 ans)

jeudi 20h00-21h00 à ST PIAT salle De Boeyer avec Christophe

YOGA 120€/an, avec Marie, 6 inscrits minimum par section

YIN YOGA (ouvert aux femmes enceintes), Lundi 20h-21h - MEVOISINS Maison des associations

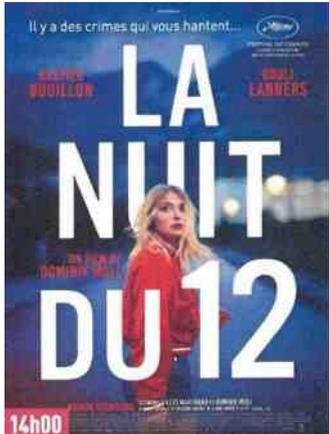
YOGA VINYASA Jeudi 19h30-20h30 - ST PIAT salle des fêtes

Les cours dans la salle des fêtes n'auront pas lieu du 01/10/22 au 09/10/22

Les activités n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires.

Inscription obligatoire pour toute participation.

i li Cinémobile
vend. 16 septembre
MAINTENON PLACE ARISTIDE BRIAND



MAINTENON

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE

Ma Ville

Fête

EN CENTRE VILLE

9H
18H30

VIDE GRENIER
FORUM DES ASSOCIATIONS
FÊTE FORAINE

MADULLAGE, STRUCTURES CONFIABLÉS
ANIMATIONS MUSICALES AVEC "BLACK AND WHITE"

2, 3, 4 Dansez...

Cours de danse en ligne
tous niveaux
adultes et enfants

Une ambiance conviviale
pour découvrir, se dépenser,
se perfectionner !

Venez nous rencontrer !
A nos portes ouvertes le
mardi 06 septembre
à partir de 19h30
salle Maurice Leblond
Au forum des associations
dimanche 11 septembre
à Maintenon

**Vous aimez danser ?
Alors n'hésitez plus...
Rejoignez-nous !**

La danse en ligne s'adresse à tout le monde, peut se pratiquer seul et à tout âge. Elle s'inspire des pas de base des danses de salon et se danse sur toutes sortes de musiques.

Madison, Tango, Chacha, Reggae, Valse, Samba, Rumba, Kuduro, Mambo et bien d'autres encore

Soirées d'entraînement bimestrielles gratuites !

Reprise des cours le 12/09
2 premiers cours gratuits

Cours débutants
le lundi de 19h30 à 20h30

Cours intermédiaires
le mardi de 19h15 à 20h15

Cours confirmés
le mardi de 20h15 à 21h15

Cours danses en duo
le mardi de 21h15 à 22h15

2.3.4dansez@gmail.com
Martine : 06 84 13 13 99

Voici les consignes à respecter :

- Le dépôt présenté ne doit pas excéder plus de 2m³ par habitation.
- Le poids maximum autorisé est de 75kg par déchet.
- La taille maximum autorisé est de 2m par déchet.

Ne sont pas collectés :

Les gravats Les cendres, scories Les déchets électriques
Les déchets dangereux Les pneus

Ces déchets doivent être déposés au déchèterie.

Collecte des objets encombrants

Le Mardi 13 Septembre 2022

Les objets devront être sortis le Lundi soir

Imp. Spéc. Mairie de Chartainvilliers
Ne pas jeter sur la voie publique

Toute participation à un événement lié à la municipalité de Chartainvilliers suppose la cession de votre droit à l'image. Vous autorisez donc la mairie de Chartainvilliers à utiliser toute photographie, vidéo ou reportage de quelque nature que ce soit, concernant, l'éventuelle utilisation de ceux-ci sur la totalité des supports de communication (papier ou numérique) de la mairie de Chartainvilliers, et ce sans limitation de durée. Toute opposition devra être notifiée auprès de la Mairie de Chartainvilliers .